



FEDERATION SYNDICALE
des activités postales et de télécommunications
25/27, rue des Envierges
75020 Paris
Tel : 01 44 62 12 00
Fax : 01 44 62 12 34

ARMATIS LC FRANCE
A l'attention de M AKRICHE D.
Bâtiment Upwest
58 avenue Edouard Vaillant
92100 Boulogne Billancourt

Le 19 décembre 2018 à Paris.

Objet : Mesures proposées par le Président de la République

Monsieur AKRICHE,

Le 10 décembre au soir, le Président de la République a annoncé une série de mesures, parmi lesquelles le fait que « tous les employeurs qui le peuvent verseront une prime de fin d'année à leurs salariés ». Dans la mesure où notre groupe, qui ne cesse de racheter des entreprises, et dans la mesure où il réalise des bénéfices importants, nous estimons qu'il est en mesure d'accorder cette prime.

S'il était besoin de rajouter quelques arguments allant dans le sens du déploiement d'une prime de fin d'année, nous rappellerons le niveau de CICE perçu par notre entreprise ARMATIS LC FRANCE depuis la mise en place du dispositif.

Nous attirons votre attention sur l'opportunité de cette prime défiscalisée et demandons que soit attribuée à l'ensemble des salarié-es de la filiale Armatiss lc France comportant les 6 SNC d'Armatiss et les 4 sites lc-france, une prime qui serait donc l'équivalent d'un 13ème mois soit 1200€ et ce, sans condition.

Notre syndicat porte cette revendication depuis des années. Aujourd'hui, le Président Macron donne cette possibilité aux entreprises de faire un geste vers leurs salarié-es.

Votre réponse est attendue et sera donc analysée en connaissance de cause(s) par les intéressé-es.

Avec notre parfaite considération.

Blandine SIMON et Frédéric DACHICOURT
Membres du Comité de groupe Armatiss lc
France pour le syndicat SUD PTT.